

SAMSUNG

Galaxy Buds3 | Buds3 Pro

Galaxy AI ✨ est là



Offre de précommande
du 10 au 23 juillet 2024



Une coque
de protection offerte*

*Voir modalités de l'offre au verso ou sur www.samsung.com/fr/offer/cashback/. Visuels non contractuels. **DAS Galaxy Buds3 Pro tête : 0,314 W/kg.** Connexion à son compte Samsung requise pour utiliser certaines fonctionnalités IA. Les Galaxy Buds3 et Buds3 Pro prennent en charge les fonctionnalités Galaxy AI lorsqu'ils sont jumelés avec des appareils Samsung Galaxy compatibles. AI = IA (Intelligence Artificielle).

CONDITIONS DE L'OFFRE

Du 10 au 23 juillet 2024 inclus, pour l'achat ou la location d'une paire de **Galaxy Buds3 ou Buds3 Pro** (tous modèles, tous coloris) éligible, Samsung vous offre **une coque de protection Samsung (GP-FPR630HICBW)** compatible avec les Galaxy Buds3 et Buds3 Pro.

- Offre valable uniquement sur les produits neufs et non reconditionnés achetés ou loués auprès d'un point de vente ou d'un site internet situé en France métropolitaine⁽¹⁾, hors Samsung Shop FR (www.samsung.com/fr).
- Offre valable pour les consommateurs et professionnels⁽²⁾ domiciliés en France métropolitaine⁽¹⁾, cumulable avec toute offre Samsung en cours portant sur les mêmes produits.

1 ACHETEZ OU LOUEZ VOTRE PRODUIT

Achetez ou louez **entre le 10 et le 23 juillet 2024 inclus**, une paire de **Galaxy Buds3 ou Buds3 Pro** (tous modèles, tous coloris) éligible à l'offre.

- **Conditions de participation des consommateurs :**
1 participation et 1 coque de protection offerte par compte Samsung, par personne physique (même nom, même prénom, même adresse postale).
- **Conditions de participation des professionnels⁽²⁾ :**
1 participation et 1 coque de protection offerte par compte Samsung, par professionnel (même raison sociale, même immatriculation).

2 CONSTITUEZ VOTRE DOSSIER EN LIGNE

- Connectez-vous sur le site www.samsung.com/fr/offer/cashback entre le 10 juillet et le 6 août 2024 inclus et sélectionnez l'offre « GALAXY BUDS3 | BUDS3 PRO & COQUE DE PROTECTION OFFERTE ».
- Créez votre compte Samsung ou identifiez-vous si vous avez déjà un compte.
- Complétez le formulaire de participation en ligne et chargez les éléments suivants :
 - **Une photo de la preuve d'achat ou de location** (facture, ticket de caisse, contrat ou 1^{ère} facture de location) datée au plus tard du 23 juillet 2024 où apparaissent et sont entourés la référence du produit, la date d'achat ou de la location effective (qui peut être différente de la date d'émission de la facture ou de la livraison) et le prix.
 - **La photo de l'étiquette** du carton d'emballage de votre produit comportant le code-barres à 13 chiffres et le numéro de série (commençant par Serial No). Assurez-vous que les éléments soient parfaitement lisibles.
 - Si vous êtes un professionnel, en complément des éléments ci-dessus, chargez également la **photocopie d'un justificatif d'immatriculation professionnelle** (inscription au RCS, extrait Kbis datant de moins de 3 mois).
- Validez votre participation en ligne au plus tard le 6 août 2024, vous recevrez alors un email de confirmation de votre participation.

3 RECEVEZ VOTRE COQUE DE PROTECTION

Si votre participation respecte les conditions de l'offre, vous recevrez votre coque de protection dans un délai de 8 semaines à compter de la date de participation. Toute participation non effectuée sur le site www.samsung.com/fr/offer/cashback ou contenant tout élément illisible, incomplet, frauduleux, ne respectant pas les conditions de l'offre, sera considérée comme non conforme et sera définitivement rejetée. En outre, en cas de tentative de fraude ou de fraude avérée, vous ne pourrez plus bénéficier de futures offres de remboursement de la part de Samsung pendant 3 ans. Pour suivre le traitement de votre participation, rendez-vous sur www.samsung.com/fr/offer/cashback et sélectionnez l'offre « GALAXY BUDS3 | BUDS3 PRO & COQUE DE PROTECTION OFFERTE » puis cliquez sur « Suivre ma participation ».

⁽¹⁾ À savoir la France métropolitaine (Corse comprise)

⁽²⁾ Est qualifié de professionnel, au sens de l'ordonnance n°2016-301 du 14 mars 2016 « toute personne physique ou morale, publique ou privée, qui agit à des fins entrant dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole, y compris lorsqu'elle agit au nom ou pour le compte d'un autre professionnel ». 1 participation par personne physique et morale justifiant d'une activité professionnelle (même justificatif) et n'ayant pas vocation à revendre les produits achetés. Le siège social doit se situer en France métropolitaine (Corse comprise) et l'effectif doit être de moins de 100 salariés. Voir les conditions dédiées sur www.samsung.com/fr/offer/cashback/.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter par mail, chat sur www.samsung.com/fr/contactus ou par téléphone au 01 48 63 00 00 (appel non surtaxé – du lundi au samedi, de 9h-20h).

Toutes les dates sont exprimées suivant le fuseau horaire de la France métropolitaine.

En participant à l'offre, vous acceptez que les informations collectées soient enregistrées et traitées par Samsung Electronics France et ses prestataires aux fins de la gestion de l'opération, dans les conditions décrites dans la Politique de confidentialité de Samsung www.samsung.com/fr/info/privacy/. Elles sont conservées pendant la durée nécessaire à la finalité de ce traitement + 2 ans. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Vous avez également le droit de vous opposer aux traitements réalisés ou d'en demander la limitation. Vous pouvez exercer vos droits en faisant la demande sur www.samsung.com/request-desk.